



Fiche pratique n°14 : PrEP et médecine de ville

La prophylaxie pré-exposition (PrEP), autorisée en France et intégralement prise en charge par l'Assurance Maladie depuis janvier 2016, représente à la fois un nouvel outil de protection individuelle hautement efficace contre le risque d'acquisition du VIH, et un levier supplémentaire essentiel sur le plan de la santé publique pour réduire l'incidence du virus. La PrEP par ténofovir disoproxil/emtricitabine (TDF/FTC) est le traitement de première intention.

A qui s'adresse la PrEP ?

La PrEP est recommandée chez les personnes exposé-e-s au VIH en prenant en compte de façon individualisée leurs expositions, en particulier pour les populations suivantes:

- ⇒ Hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes (HSH) et personnes transgenres ayant plusieurs partenaires
- ⇒ Personnes originaires de pays à forte endémie
- ⇒ Travailleur-euse-s du sexe
- ⇒ Femmes évoquant une exposition possible au VIH ou a des violences sexuelles
- ⇒ Partenaires de statut VIH inconnu ou perçu-e-s comme à risque d'acquisition du VIH
- ⇒ Partenaire d'une personne vivant avec le VIH avec charge virale (CV) détectable ou CV inconnue
- ⇒ Usager-e-s de produits psychoactifs injectables avec échange de seringues

Qui peut prescrire ?

Depuis le 1^{er} juin 2021, **tout médecin**, y compris médecin de ville, est autorisé-e à prescrire, en primo-prescription et en renouvellement la PrEP.

Les Centres Gratuits d'Information, de Dépistage et de Diagnostic (CeGIDD) : **distribution gratuite pour les personnes sans droits à l'Assurance Maladie.**

Toute demande de mise sous PrEP doit être entendue quel que soit le niveau d'exposition déclaré ou identifié.

La décision d'initier ou pas la PrEP se fera dans une démarche de décision partagée entre la personne et le médecin.

La PrEP (TDF/FTC) : modalités de prise

⇒ Schéma de prise en continu

2 comprimés la première prise puis 1 comprimé par jour, tous les jours à la même heure (+/-2heures)

Chez les hommes cisgenres et personnes ayant des rapports anaux exclusifs

Protection dès **2 heures après la 1^{ère} prise** des 2 comprimés

Poursuivre **2 jours** qui suivent le dernier rapport sexuel

Chez les personnes ayant des rapports vaginaux réceptifs (diffusion plus faible des molécules au niveau vaginal)

Protection à partir du **8^{ème} jour**

⚠ Poursuivre **7 jours** après le dernier rapport sexuel

⇒ Schéma de prise en discontinue (hors AMM):

Uniquement pour les hommes cisgenre et personnes ayant des rapports anaux exclusifs, et hors infection chronique par le VHB

2 comprimés (en une prise) entre 24 heures et 2 heures avant le rapport sexuel

puis

1 comprimé toutes les 24 heures (au même moment de la journée) jusqu'à **2 jours après le dernier rapport sexuel**



Bilan initial

En systématique :

- ⇒ Sérologie VIH
- ⇒ Evaluation du DFG
- ⇒ ALAT

A compléter selon les résultats biologiques antérieurs, l'anamnèse vaccinale et le type d'exposition par :

- ⇒ Sérologie VHB, VHC, VHA, syphilis
- ⇒ PCR Gonocoque et Chlamydia trachomatis
- ⇒ Béta HCG chez la femme en l'absence de contraception

Contre indication ? Précautions d'emploi ?

La PrEP ne doit pas être prescrite chez une personne dont la sérologie VIH est positive ou en cas de suspicion de primo-infection VIH

La PrEP par TDF/FTC est contre-indiquée en cas d'insuffisance rénale : DFG < 50ml/min/1,73m²

Peut être prescrite chez les sujets porteurs chroniques du VHB en schéma **continu** uniquement, en tenant compte du risque d'hépatite aiguë grave à l'arrêt du traitement.

Peut être prescrite chez la femme enceinte, allaitante ou sous contraception hormonale

Alternative à la PrEP par TDF/FTC ⚠ actuellement non accessible en Europe

La PrEP par cabotégavir d'action prolongé (CAB-LP) par voie IM tous les 2 mois constitue une offre complémentaire de prévention pour pallier les limites d'utilisation de la PrEP par TDF/FTC, notamment chez les individus ayant une contre-indication ou une observance compromise à la PrEP orale.

Suivi des personnes sous PrEP TDF/FTC

La première prescription est réalisée pour un mois, les renouvellements tous les 3 mois. Permet de surveiller la bonne tolérance (clinique et biologique) au traitement, la sérologie VIH +/- des IST, vérifier la bonne compréhension du schéma de prise.

Il est aussi recommandé d'évaluer la santé mentale des personnes sous PrEP afin de repérer d'éventuelles conduites addictives, exposition à des violences sexuelles etc...

Quels sont les autres axes dans la Stratégie Nationale de Santé Sexuelle ?

TPE

(Traitement Post Exposition)

3 molécules antirétrovirales (dans 1 comprimé)
A prendre le plus vite possible et jusqu'à 48 heures après l'exposition sanguine ou sexuelle à risque de VIH.

Traitement pendant 30 jours .

Délivrance en CeGIDD ou service d'urgence hors horaires d'ouverture.

La décision de commencer le traitement doit résulter d'une discussion partagée entre la personne et le médecin afin de mesurer les risques encourus.

TASP

(Treatment as Prevention ou traitement antirétroviral comme prévention)

Signifie qu'une personne séropositive pour le VIH qui est sous traitement depuis au moins 6 mois, et qui a eu une CV indétectable dans les 6 derniers mois, ne peut pas transmettre le virus

L'usage de préservatif interne ou externe, de digue dentaire, de gel lubrifiant etc...

Le dépistage du VIH et des autres IST, Vaccination et traitement

L'éducation en santé sexuelle

Pour aller plus loin :

Recommandations HAS : [Traitement préventif pré-exposition de l'infection par le VIH](#)

Formation pour les soignants : [FormaPrEP - Plateforme d'apprentissage en ligne FormaPrEP](#)

Guide pour la médecin de ville : [Sante-sexuelle-livret-prep.pdf](#)

Guide pour les usagers : [Guide Prep 2021 - Français](#)

DISPOSITIF E.CARE



CHU CENTRE
HOSPITALIER
TOULOUSE UNIVERSITAIRE